

Commune de LIGINIAC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal en date du **4 septembre 2026** à 20h00 selon convocation en date du 28 août 2026

Président : M MANZAGOL Jean

Présents : M MANZAGOL - Mme MINARD - M TRONCHE - Mme BARRAUD - Mmes CHINAL - DUBOIS - PINSON -Mrs FAVRE - BOUILHAC - VALADE - Mme VIGNAL- Mr HUMANN

Absents excusés : M VERNIENGAL
Mme OULD SAÏD (a donné procuration à M MANZAGOL)
M BIVERT (a donné procuration à Mme VIGNAL)

Secrétaires de séance : Mme DUBOIS et Mr VALADE

Délibération N°2026-064 : Désignation des représentants communaux au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de Haute Corrèze Communauté

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code général des impôts et notamment l'article 1609 V nonies C,
Vu la délibération n°2020-04-01c du 9 septembre 2020 de Haute-Corrèze Communauté, fixant la composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT),
Vu l'arrêté préfectoral en date du 30 avril 2026, arrêtant les statuts de Haute-Corrèze Communauté,

Considérant que la durée des fonctions de membre de la CLECT est calquée sur la durée du mandat de conseiller municipal,

Considérant que la CLECT de Haute-Corrèze Communauté est composée d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant par commune et de deux représentants titulaires et deux représentants suppléants pour la communauté de communes,

Considérant que les conseils municipaux des communes membres sont invités à désigner leurs représentants conformément à cette répartition et à transmettre leur délibération aux services de Haute-Corrèze Communauté,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **DÉSIGNE** Mme MINARD, comme représentant titulaire de la commune de LIGINIAC au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de Haute-Corrèze Communauté.
- **DÉSIGNE** Mme CHINAL, comme représentant suppléant de la commune de LIGINIAC au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de Haute-Corrèze Communauté.
- **DIT** que cette délibération sera transmise aux services de Haute-Corrèze Communauté.

Certifié conforme par Jean MANZAGOL, Mairie de LIGINIAC, le 4 septembre 2026.
Au registre sont les signatures

Membres	15
Présents	14
Représentés	2
Votants	14
Pour	14
Contre	0
Abstention	0



Envoyé en préfecture le 10/09/2026

Reçu en préfecture le 10/09/2026

Publié le 11/09/2026

ID : 019-211911300-20260904-DCM2026064-DE

